Décision 15-DCC-105 du 12 août 2015

relative à la prise de contrôle conjoint de la société Primonial Holding par les sociétés Crédit Mutuel Arkéa, Primonial Management, Blackfin et Latour Capital

Posted on: 04 septembre 2015 | Secteurs :

BANQUE / ASSURANCE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Stés Crédit Mutuel Arkéa Primonial Management BlackFin et Latour Capital
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Non

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Groupe Primonial

Lire

le texte intégral de la décision
387.71 Ko